

**Fructueuses  
assises  
le 24 mai  
au Palais de  
l'U.N.E.S.C.O.**

15 JUIN-  
15 JUILLET 1964

N° 233 Un franc  
NUMERO SPECIAL

# **D**roit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

# BANNIR LE RACISME



Dans l'immense salle de conférences...



... une foule diverse, attentive...



... et enthousiaste.

■ QUI DEMEURE EN FRANCE  
UNE REALITE PREOCCUPANTE ■

**Tel fut le souci  
de la XV<sup>E</sup> JOURNEE  
NATIONALE**  
organisée par le M.R.A.P.



*De multiples mesures  
envisagées pour appliquer  
dans notre pays  
les recommandations  
des Nations Unies*



**Les participants appellent l'opinion démocratique  
à combattre activement les discriminations  
les préjugés et les haines d'un autre âge**



Une jeunesse nombreuse et active...

## ● SAINT-CLAUDE

Voir en page 15 l'article de Nicole de Boisanger-Dutreil.

## ● AFRIQUE DU SUD

Protestations en France et dans le monde contre le verdict de Prétoria (p. 2)

## ● NEO-NAZISME

Une conférence du MRAP attaquée à Mâcon (p. 15)

## ● LES ARTISTES CONTRE LE RACISME

Exposition-Vente les 29 et 30 juin au Palais Galliera (p. 16)

## Ce mois-ci...

- 13-V. — Inculpé de complicité dans l'assassinat de 2.000 juifs soviétiques, le commissaire de la brigade des mœurs de Berlin-Ouest, Hans Sommerfeld, est mis en état d'arrestation.
- 14-V. — A Cambridge (Maryland), les Noirs manifestent pour protester contre le passage dans la ville du gouverneur ségrégationniste de l'Alabama, George Wallace.

• **MASSACRER LES JUIFS ETAIT « UN ACTE DE GUERRE »** pour les juges de Düsseldorf qui acquittent Fritz Fischer et Fritz Puls, deux anciens officiers de la Wehrmacht, accusés du meurtre de 40 juifs.

- 17-V. — Dans 200 villes des Etats-Unis, les Noirs manifestent contre la ségrégation pour le X<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt de la Cour Suprême condamnant la ségrégation scolaire.
- 19-V. — Le gouverneur raciste de l'Alabama, George Wallace battu aux élections primaires du Maryland.
- 22-V. — Peines de prison pour les parents d'enfants naturels : cette loi d'inspiration raciste a été votée au Mississippi où 95 % des naissances illégitimes concernent la population noire de l'Etat.
- 23-V. — Albert Luthuli, prix Nobel de la Paix, maintenu en résidence forcée et dont la condamnation arrivait à son terme, restera encore 5 ans isolé du monde, par décision du gouvernement raciste d'Afrique du Sud.
- 25-V. — En Guyane britannique, deux morts et vingt-neuf blessés au cours d'incidents raciaux entre Noirs et Indiens.
- 26-V. — Nouveaux incidents raciaux à Cambridge (Maryland) : plusieurs blessés parmi les manifestants noirs et blancs.
- 27-V. — Mort du premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru.
- 28-V. — A Jackson (Mississippi), le chef du parti socialiste de l'Inde se voit interdire l'accès d'un restaurant « réservé aux Blancs ».
- 30-V. — A Canton (Mississippi), un étudiant indien frappé par des racistes.
- 31-V. — A Sainte-Augustine (Floride), des Blancs racistes blessent deux photographes qui assuraient le reportage d'une manifestation en faveur des droits des Noirs.
- 1-VI. — « 58 enfants sont morts de faim », reconnaît un porte-parole de l'hôpital de Salisbury (Rhodésie du Sud).
- 2-VI. — Le sénateur Goldwater, leader de l'aile ultra-réactionnaire du parti républicain, remporte les élections « primaires » de Californie.
- 3-VI. — Le journal viennois « Die Presse » annonce que le Parquet de Vienne a suspendu la procédure ouverte contre le policier accusé d'avoir arrêté Anne Frank.
- Le général nazi Von Choltitz en « visite » à Paris.

4-VI. — A Buenos-Aires, trente nazis commémorent dans la maison même où il habitait, LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'EICHMANN.

- Le général allemand Ernst Ferber, ancien officier de la Wehrmacht, est placé à la tête du nouvel état-major stratégique de l'O.T.A.N.
- 5-VI. — « Israël est prêt à conclure un pacte de non-agression avec ses voisins arabes », déclare le premier ministre israélien, M. Lévi Eshkol, à New-York.
- A Atlanta (Géorgie), l'Eglise méthodiste condamne la ségrégation raciale.
- L'Union postale universelle adopte une résolution éthiopienne, appuyée par la plupart des pays africains, demandant l'expulsion de l'Afrique du Sud.
- 7-VI. — En Afrique du Sud, 431 professeurs de 4 universités dénoncent la loi permettant la détention de 90 jours sans inculpation.
- 9-VI. — A Tuscaloosa (Alabama), 32 manifestants noirs et 4 policiers blessés ; 80 arrestations, à la suite d'une manifestation intégrationniste.

• A Sainte-Augustine (Floride), DES SEGRÉGATIONNISTES ATTAQUENT DES BLANCS qui manifestaient aux côtés des noirs en faveur de l'égalité raciale.

- La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'abstiennent lors du vote au Conseil de Sécurité d'un projet de résolution condamnant le gouvernement sud-africain et demandant de mettre fin au procès de Prétoria.
- 11-VI. — Trois leaders intégrationnistes — dont le pasteur Martin Luther King — sont arrêtés en Floride et en Alabama.

12-VI. — **NELSON MANDELA, PRESIDENT DE L'A.N.C. ET SES SEPT COMPAGNONS** — dont un Blanc et un Indien — **SONT CONDAMNES A LA PRISON A VIE** : tel est le verdict de la Cour Suprême de Prétoria.

- 14-VI. — A Johannesburg (Afrique du Sud), une bombe explose devant un bureau de poste : c'est le premier attentat depuis la fin du « procès de Rivonia ».

# Après l'odieux verdict de Prétoria :

## Vives réactions dans le monde contre le racisme sud-africain

A U terme d'un procès de huit mois, huit dirigeants sud-africains de la lutte antiraciste, reconnus coupables, sont condamnés à la prison à vie par le tribunal de Prétoria, en Afrique du Sud.

Le « procès de Rivonia » — ainsi appelé parce que l'arrestation des inculpés eut lieu à la ferme de Lillies-Leaf, à Rivonia (banlieue de Johannesburg) — s'ouvrit le 9 octobre 1963.

Successivement onze, puis neuf accusés eurent à répondre de conspiration,

de sabotage et de menées subversives contre l'Etat, aux termes des dispositions de la loi sur la répression du communisme (Repression of Communism Act) et de la loi sur la répression du sabotage (Sabotage Act).

Les huit accusés reconnus coupables le 11 juin sont : Nelson Mandela, ancien vice-président du Congrès National Africain (A.N.C.) ; Walter Sisulu, ex-secrétaire général de l'A.N.C. ; Dennis Goldberg, ancien membre du Congrès des Démocrates ; Raymond Mhla-

ba, Elias Motsaledi et Andrew Mlangeni, tous trois anciens militants de l'A.N.C. ; Ahmed Kathrada, secrétaire général du Congrès Indien au Transvaal. Le neuvième, Lionel Bernstein, architecte, ancien membre du parti communiste, a été acquitté pour être aussitôt... arrêté de nouveau par la police ; il comparaitra devant le tribunal de Johannesburg pour infraction aux règlements sur l'interdiction de séjour.

Le fait que le gouvernement fasciste d'Afrique du Sud ait dû renoncer à faire prononcer la peine de mort est un premier résultat positif découlant de la lutte pour la liberté menée en Afrique du Sud et de la vaste campagne internationale contre l'apartheid : dans le monde entier, en effet, des protestations s'élèvent qui condamnent la politique de ségrégation raciale du gouvernement de l'Afrique du Sud, où treize millions d'Africains sont privés de leurs droits les plus élémentaires.

Sitôt que le verdict fut connu à Prétoria, des manifestations de femmes africaines se sont déroulées devant le Palais de Justice. Plusieurs milliers de racistes ont également manifesté, pour demander la mise à mort des condamnés.

De multiples réactions furent enregistrées dans le monde émanant aussi bien de personnalités que d'organisations hostiles à l'apartheid.

Devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, le délégué du Maroc a donné lecture d'un message d'Albert Luthuli, leader nationaliste sud-africain, prix Nobel de la Paix, et actuellement assigné à résidence. M. Luthuli déclare notamment que la condamnation des accusés « enterre dans les geôles odieuses et dégradantes de l'Afrique du Sud les espoirs de coopération raciale, et crée un vide qui ne pourra être comblé que par la haine et les conflits raciaux ». Il ajoute que le gouvernement sud-africain, ayant légalisé l'arbitraire et l'oppression, « nul ne saurait reprocher à des hommes courageux et justes de rechercher la justice par la violence ».

Toujours devant le Conseil de Sécurité, les représentants de la Norvège, de Madagascar, de l'Indonésie, de la Tunisie, du Pakistan et de l'U.R.S.S. ont réclamé des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

Pendant ce temps, des manifestations se déroulaient à Londres devant l'ambassade d'Afrique du Sud, et à Trafalgar Square.

Dans le monde entier, de nombreuses protestations se sont élevées contre la cruauté de la sentence, contre le régime inhumain de la ségrégation qui se poursuit jusque dans la détention : en effet, Dennis Goldberg, seul blanc parmi les condamnés, n'a pas été incarcéré à l'île de Robben, camp réservé aux prisonniers africains, mais conduit dans une « prison pour blancs ».



Mme Winnie Mandela (au centre) dont le mari, Nelson Mandela, ancien vice-président de l'A.N.C., a été condamné par le tribunal de Prétoria à la prison à vie, sort du palais de justice après le verdict. Le poing fermé, elle fait le salut de l'A.N.C.

## TRACTS ANTI-APARTHEID A ROLAND-GARROS

### Six militants du MRAP arrêtés

Ce jour-là, à Prétoria, huit hommes courageux qui avaient lutté pour la liberté de leur peuple, huit patriotes étaient condamnés à la prison à vie.

Ce même jour, se déroulait à Paris, au stade Roland-Garros, les rencontres de Coupe Davis entre la France et l'Afrique du Sud, dont les représentants avaient été sélectionnés, selon les critères de l'apartheid.

Se faisant l'interprète de l'émotion des antiracistes français, le M.R.A.P. décidait de matérialiser sa protestation. Des tracts furent imprimés qui s'élevaient contre le verdict de Prétoria, et attireraient l'attention sur les méfaits du racisme dans le domaine sportif, d'après les documents de l'O.N.U. et du Comité International Olympique.

Malgré le déploiement considérable des forces de police, concentrées à Roland-Garros, des volées de ces tracts furent lancées, le 12 juin, parmi les spectateurs dans l'intervalles des jeux.

La police joua son rôle : six militants du M.R.A.P. furent arrêtés et détenus plus de cinq heures au commissariat de la rue de la Pompe. Il s'agit de : Albert Lévy, rédacteur en chef de « Droit et Liberté », Julien Aubart, trésorier du M.R.A.P., Joseph Creitz, Sosna, membres du Conseil National, Hervé Kérien, animateur des comités antifascistes des lycées. Le photographe Elie Kagan, qui se livrait à son travail professionnel, fut également appréhendé.

De nombreuses interventions demandant la libération immédiate de ces militants parvinrent au poste de police, tandis que les messages de sympathie affluaient au M.R.A.P.

Il va de soi que cette action n'avait pas pour objectif de troubler le match, mais d'attirer l'attention sur le drame qui se joue actuellement en Afrique du Sud et d'exprimer la solidarité des antiracistes

français avec les victimes de l'apartheid. La presse et la radio ont largement fait écho à cette initiative.

### Cesser tout soutien à l'Afrique du Sud

Le M.R.A.P. a, d'autre part, adressé à la presse le communiqué suivant :

« Le jugement rendu par le tribunal de Prétoria, condamnant à la prison à vie 8 dirigeants de la lutte antiraciste en Afrique du Sud, confirme la volonté du gouvernement sud-africain de renforcer son odieuse politique d'apartheid et d'accroître sa dictature.

« La répression ne saurait, en Afrique du Sud comme ailleurs, mettre fin à la lutte d'un peuple qui aspire à l'égalité, au respect de ses droits, à sa dignité. De telles mesures, au contraire, risquent de précipiter le processus tragique des troubles et des violences.

« Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) exprime sa solidarité fraternelle aux condamnés de Prétoria et à tous ceux qui, en Afrique du Sud et dans le monde, luttent contre l'apartheid.

« Renouvelant son appel, le M.R.A.P. souhaite que le gouvernement français, conformément aux traditions humanistes et démocratiques de notre peuple, demande solennellement la libération des condamnés de Prétoria et leur offre le droit d'asile. Il demande que des mesures soient prises pour mettre fin, du côté français, à toute aide économique et militaire et à toute collaboration avec les autorités racistes d'Afrique du Sud. »

Le Comité anti-apartheid et le Comité de Liaison contre l'apartheid en Afrique du Sud, qui groupe diverses organisations et partis et bénéficie du soutien des Eglises, ont également protesté contre le honteux verdict de Prétoria.

## DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2<sup>e</sup>)  
Tél. : GUT. 09-57

### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequereur, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués  
S.P.E.C. — Châteauroux  
Gérante : S. BIANCHI